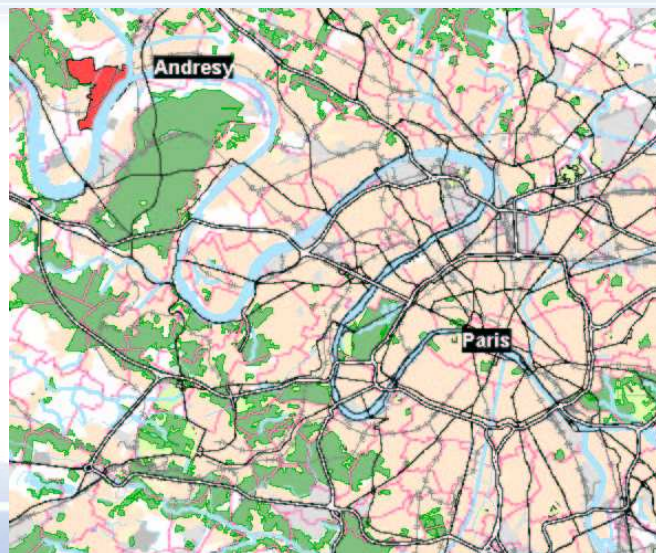


# Aménagement pour réduire la vitesse

## Commune d'Andresy

Département des Yvelines  
12621 habitants  
Maire : Hugues RIBAULT



Source IGN

### Contexte

Il s'agit d'une voie desservant la gare du RER, particulièrement empruntée surtout le matin par les conducteurs « pressés » pour se rendre au parking. Cette voie sur berge est assez rectiligne et propice aux accélérations et excès de vitesse.

### Élément déclencheur

Les réclamations des riverains au cours des réunions de quartier, sur la vitesse, l'inconfort et le sentiment d'insécurité, ont conforté l'analyse de la municipalité qui avait identifié la situation dans son plan d'action sécurité routière.

### Objectifs principaux

Lutte contre l'insécurité routière

- Réduire la vitesse des automobilistes afin de préserver la sécurité de tous les usagers de l'espace public
- Réduire le nombre d'accidents.
- Maîtriser la circulation automobile

### Détail de l'action

Réalisation de trois ralentisseurs associés avec les traversées de piétons et plateau surélevé. Réduction des voies par terre-plein-central avec « effet chicane et effet rétrécissement » pour casser la vitesse des automobilistes. A noter que la vitesse est limitée à 50 km/h et que la circulation est fermée le dimanche et jour férié.

### Montage

Cette opération s'est inscrite dans la mise en œuvre d'un plan d'action de sécurité routière pluriannuel sur l'ensemble de la ville



### Date de réalisation

2003

### Bilan

Très satisfaisant

Le résultat est positif car aucun accident corporel n'est survenu dans cette voie depuis deux ans, les piétons n'ont plus

peur de traverser aux passages sécurisés pour rejoindre la berge de la Seine  
Mais l'absence des mesures de vitesse avant et après aménagement ne permet pas une évaluation plus fine du bilan.  
Un projet de piste cyclable complété d'une voie piétonne est en cours.

### Coût et financement

Les travaux ont été financés par la ville pour un montant de 25 000€ pour les trois ralentisseurs.

### Qui contacter

Le Maire Adjoint en charge de la sécurité routière  
Robert BELLEMIN : 01 39 27 11 09

